Department of Taxation and Finance

Inscription au crédit d'allégement de la taxe scolaire (School Tax Relief, STAR)

Félicitations pour votre nouvelle maison ! Si elle est votre nouvelle résidence principale, prenez quelques minutes pour vous inscrire au crédit STAR.

Les nouveaux propriétaires éligibles recevront leurs économies STAR sous la forme d'un chèque ou d'un dépôt direct qui proviendra directement de l'État de New York.

Mais vous devez vous inscrire auprès du Département des impôts de l'État de New York pour recevoir un crédit STAR.

Vous pouvez vous inscrire 24h/24 et 7j/7 sur ***www.tax.ny.gov/star***.

Les propriétaires n'ayant pas accès à un ordinateur peuvent s'inscrire par téléphone au 518 457-2036 tous les jours de la semaine entre 8h30 et 16h30.

Notre nouveau portail des avantages pour les propriétaires est disponible pour vous aider à recevoir les avantages fiscaux auxquels vous avez droit !

En tant que propriétaire de l'État de New York, utilisez notre nouveau portail pour :

- *vous inscrire pour obtenir le crédit STAR*
- *vous inscrire au dépôt direct de crédit STAR*
- *vérifier l'état d'avancement des inscriptions aux taxes foncières*
- *consulter, modifier ou clôturer vos inscriptions*
- *vous assurer que vos informations sont précises et complètes*
- *prendre des mesures pour résoudre les problèmes*

Êtes-vous éligible au crédit STAR ?

Si vous êtes propriétaire de votre maison, qu'elle est votre résidence principale, et que votre revenu est de 500 000 $ ou moins, vous avez droit au crédit Basic STAR.

En outre, si vous avez 65 ans ou plus et que votre revenu est de 107 300 $ ou moins, vous pourriez être éligible au crédit Enhanced STAR.

Au cours de la première année en tant que nouveau propriétaire, vous pourriez bénéficier de l'exemption STAR de l'ancien propriétaire. Dans les années à venir, vous recevrez un paiement de crédit STAR tant que vous y êtes éligible. Il ne sera pas nécessaire de vous réinscrire.

Avant de vous inscrire, munissez-vous de ces informations :
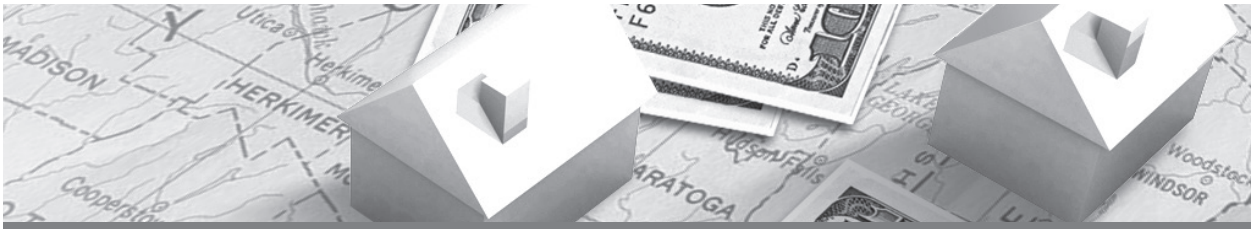
- ☐ Noms et numéros de sécurité sociale de tous les propriétaires du bien immobilier et de leurs conjoints
- ☐ Nom du district scolaire où se trouve votre résidence principale
- ☐ Date approximative d'achat du bien immobilier et noms des vendeurs
- ☐ Facture de taxe scolaire la plus récente, le cas échéant
- ☐ Adresse de toutes les propriétés résidentielles situées dans d'autres États
- ☐ Nom légal de la fiducie, si la propriété appartient à une fiducie
- ☐ Déclarations de revenus fédérales ou étatiques 2023 pour tous les propriétaires (si vous n'avez pas effectué de déclaration de revenus 2023, il vous sera demandé de fournir des informations financières pour tous les propriétaires)